

«Oui» pour un Etat palestinien, à condition que...

Le Soir Namur Luxembourg - 06 Feb. 2015
LE SOIR Pagina 7

Après plus de quatre heures de débat, le Parlement fédéral a approuvé hier soir (75 voix pour, 52 contre et 2 abstentions) la résolution demandant au gouvernement de reconnaître l'Etat palestinien. Attention, il ne s'agit pas d'une reconnaissance immédiate et unilatérale de la Palestine! La majorité (N-VA, MR, CD&V et Open VLD), qui a voté en bloc pour le texte, propose de reconnaître l'Etat palestinien uniquement si certaines conditions sont remplies. Et c'est là que l'opposition a marqué son désaccord hier soir...

Quelles sont les conditions indiquées dans le texte? Il y en a trois: qu'il y ait une reprise des pourparlers entre Israël et la Palestine, qu'il y ait une évolution de la concertation au sein de l'Union européenne et enfin qu'il existe un gouvernement palestinien de plein exercice sur l'ensemble du territoire palestinien (Cisjordanie et Bande de Gaza).

A écouter l'opposition, ces trois conditions ne seront jamais réunies. «Des conditions inatteignables»; «Une résolution hypocrite qui ne va jamais aboutir»; «Le titre est très différent du contenu»; «Une occasion manquée pour la Belgique» ... Les expressions ne manquaient pas sur les bancs de l'opposition pour crier à quel point la majorité manque d'ambition avec ce texte. Le PS et Ecolo en tête ont rappelé à quel point les 135 pays qui reconnaissent déjà unilatéralement l'Etat palestinien sont l'exemple à suivre.

«Nous ne pouvons accepter une reconnaissance unilatérale ou symbolique. Ce serait contre-productif, a expliqué la députée Kattrin Jadin (MR), non sans difficulté entre les exclamations de l'opposition. Il faut un règlement global et définitif du conflit israélo-palestinien, entre les deux parties. Et cela suppose un cadre opportun pour la reconnaissance de l'Etat palestinien. Il faut des conditions pour y aller pas à pas.»

Si l'opposition était si remontée contre la proposition de résolution, c'est notamment car elle laisserait une trop grande marge de manœuvre au gouvernement, et donc au ministre des Affaires étrangères Didier Reynders (MR), pour décider de reconnaître ou non l'Etat palestinien. «Or, on connaît le point de vue de Didier Reynders, insistait Wouter De Vriendt (Groen!). Il est en faveur de la reconnaissance de la Palestine uniquement à la fin du processus de négociation entre Israéliens et Palestiniens!»

La majorité a alors voulu rassurer le reste de l'assemblée, en indiquant qu'elle avait entièrement confiance dans le gouvernement pour soutenir la résolution, et reconnaître au plus vite l'Etat palestinien.

CATHERINE JOIE

CATHERINE JOIE

Copyright © 2015 Rossel & Cie. Alle rechten voorbehouden